



Les formations diocésaines 2024/2025

Le Diocèse d'Angoulême est heureux de vous présenter son programme de formations pour l'année 2024/2025. Ce programme riche et varié s'adresse à tous ceux qui souhaitent approfondir leur foi, enrichir leurs connaissances théologiques, et se former pour mieux servir leur communauté.

Pourquoi se former ?

La formation continue est essentielle pour grandir dans la foi et répondre aux défis de notre monde avec discernement et engagement. Comme le souligne notre évêque, Mgr Hervé Gosselin, "comprendre pour croire et croire pour comprendre" est au cœur de notre démarche.

Les grandes thématiques proposées :

- **Découverte du diocèse et de la Maison diocésaine** : Une journée pour découvrir l'histoire, l'organisation et les missions de notre diocèse.
- **Le Mystère Pascal et la pastorale des funérailles** : Approfondissement théologique et réflexion pastorale.
- **Atelier de mémorisation de la Parole de Dieu** : Pour apprendre à transmettre ce trésor inestimable à tous les âges.
- **Vers une pastorale du mariage renouvelée** : Enjeux et défis pour accompagner les couples.
- **Conférences thématiques** : avec des intervenants qui viendront partager leur expertise sur des sujets tels que la synodalité, la fin de vie, et la géopolitique au Proche-Orient.

Inscriptions : Les inscriptions sont obligatoires pour la plupart des formations.

Vous pouvez vous inscrire en cliquant directement sur le titre de la formation souhaitée sur livret des formations ci-dessous :

Livret-formations-2024-2025Télécharger

Ne tardez pas !

Les places sont limitées pour certaines formations, alors inscrivez-vous dès maintenant pour pouvoir y participer.

Pour plus de détails sur chaque formation et pour accéder au calendrier complet, rendez-vous sur notre site internet : charente.catholique.fr/services/formation-vie-spirituelle.

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle année de formation !

Contact :

Solène Babeau

Téléphone : 06 15 52 70 13

Email : formationchretienne@dio16.fr
